

REGLEMENT pour le week-end des célibataires
Station des Orres du 12 au 13 JANVIER 2008
Et du 5 au 6 avril 2008

En participant au week-end des célibataires aux Orres organisé par l'Office de Tourisme des Orres avec speed dating sur télésiège, vous vous engagez à respecter le présent règlement. L'inscription suppose une acceptation pleine et entière du présent règlement. En cochant la case désignant la phrase « Je certifie en outre être majeur(e) & je m'inscris au week-end des célibataires aux Orres en ayant lu & accepté le règlement ci-joint définissant les règles de participation à cet événement », l'inscrit reconnaît ainsi qu'il est pleinement informé et qu'il est tenu par l'ensemble des dispositions du présent règlement.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez être âgé(e) au minimum de 18 ans, le contrat de location ou de réservation hôtelière devra être accepté avec ces conditions générales et particulières et retourné signé avec le montant total de la réservation, 8 jours avant le début du séjour. (Conformément à l'article L 121-20 du Code de la Consommation français, le Membre est informé qu'il dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la souscription des Services pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans motif. Toutefois, conformément à l'article L 121-20-2, 1° du Code de la Consommation français, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que le Membre a accédé aux Services concernés.)

Utilisation des services de l'Office de Tourisme des Orres

Obligations de l'organisateur

L'organisateur assure simplement l'animation en organisant un speed dating sur le télésiège de Préclaux les week-ends du 12/13 janvier et les week-ends du 5/6 avril, permettant si possible de générer d'éventuelles rencontres qui relèvent de la responsabilité de chaque inscrit. L'Office de tourisme remettra un badge aux participants leur permettant de s'identifier en temps que "célibataires" participant au speed dating.

L'Office de Tourisme n'assure pas le conseil, ni le courtage matrimonial. L'activité de l'Office de Tourisme des Orres ne recouvre pas l'organisation de rencontres qui relèvent finalement de la responsabilité de chaque inscrit.

Obligations de l'inscrit

L'inscrit a, de manière générale, pour obligation de se comporter de façon loyale à l'égard de l'Office de Tourisme des Orres et des autres inscrits.

Offres particulières & gratuités

L'Office de tourisme des Orres propose des formules de séjour tout compris permettant d'accéder à des tarifs et des prestations spécifiques, à tarifs négociés (gratuité des remontées mécaniques pour les filles,...). **Ces offres particulières & gratuités ne pourront bénéficier qu'aux personnes ayant acheté un séjour tout compris à la centrale de réservation de l'office de tourisme des Orres sur les formules dédiées aux "week-ends célibataires"**.

Les propositions de séjour sont les suivantes :

FORMULES TOUT COMPRIS AVEC HEBERGEMENT :

♥**Hébergement en Hôtel ou résidence de tourisme et ½ pension** : à partir de 119 € pour les garçons et 89 € pour les filles.

♥**Hébergement en studio** : à partir de 64 € pour les garçons et 34 € pour les filles.

Propositions de séjour incluant :

- 2 nuitées dans l'hébergement choisi
- forfait de ski 2 jours – samedi et dimanche (offert pour les filles)
- Speed Dating sur télésiège
- Sauna en libre accès sur présentation du badge (samedi et dimanche) uniquement pour les résidents des structures possédant un sauna

L'achat d'un séjour ainsi packagé permettra l'obtention d'un badge qui permettra l'accès à toutes les prestations citées ci-dessous (prestations optionnelles à tarifs négociés) :

- Location de matériel de ski 2 jours (gratuit pour les filles et réduction de 20% pour les garçons)
- Menu « rencontre » le midi à 14€ dans les restaurants partenaires de l'opération
- Balade raquettes en nocturne le samedi soir (14€/personne)
- Sortie motoneiges – raclette 92€ pour 2 personnes soit le vendredi ou dimanche soir : départ 19h retour 22h30. Samedi soir : rando découverte 48 € pour 2 personnes.
- Soirées au Bowlingo (partie de bowling à 6 euros pour 2 et 2 boissons offertes)
- Et/ou Discothèque Les Caves (entrée payante avec 2 consos offertes les 12/13 janvier et entrée gratuite pour le WE du 5/6 avril, cocktail de l'amour à 4€*).

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Conditions d'annulation particulières à la manifestation

Le nombre de participant insuffisant ne pourra pas être une cause d'annulation et de remboursement de la réservation car l'hébergement et les forfaits remontés mécaniques inclus dans le prix resteront valides.

Vie privée et protection des données des inscrits

L'Office de Tourisme respecte les normes de protection de la vie privée et des données personnelles et a fait l'objet d'une déclaration auprès de l'autorité française de protection des données personnelles (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - CNIL) Selon la loi informatique et libertés du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent auprès du CDT05 -service Consommateurs - BP 46 -05002 GAP Cedex.

Convention entre l'inscrit et l'Office de Tourisme des Orres

Ce présent règlement constitue un contrat régissant les relations entre l'inscrit & l'Office de Tourisme des Orres, dans le cadre de l'organisation des week-ends des célibataires.

L'Office de Tourisme des Orres est une association loi 1901, dont le siège est à Pramouton, 05200 les Orres et dont la Présidence est assurée par Mr Dijoud.

Ces règles sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition de ce règlement.